

SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD
2 Cours Grandval
20000 AJACCIO

Sarrola Carcopino, le 22 mai 2024
Par courriel

Dossier suivi par Laura-Maria MARTINI
Standard : 04.95.25.70.08
lauramaria.martini@20010.notaires.fr

SUCCESSION M. Antoine PETRETO
TRENTENAIRE ENFANTS DE FEU JOSEPH PETRETO
1006744 /JL /LMM /

Cher Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

1°/ Monsieur Joseph Paris Dominique Antoine **PETRETO**, retraité, demeurant à PETRETO-BICCHISANO (20140) Petreto, village.
Né à PARIS (75011) le 26 mai 1934.
Veuf de Madame Réjane **TRAMONI** et non remarié.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

2°/ Monsieur Antoine Joseph Michel **PETRETO**, retraité, demeurant à PETRETO-BICCHISANO (20140) Petreto, village.
Né à PETRETO-BICCHISANO (20140) le 15 septembre 1939.
Célibataire.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Depuis décédé à AJACCIO (20000), le 9 juillet 2022.

3°/ Madame Marie Dominique Françoise **PETRETO**, retraitée, épouse de Monsieur Jean Marcel **PEUGEOT**, demeurant à VILLEPARISIS (77270) 35 avenue du Jura.
Née à PETRETO-BICCHISANO (20140) le 9 janvier 1943.
Mariée à la mairie de LEVALLOIS-PERRET (92300) le 13 juin 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.

INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

Laura-Maria MARTINI

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE PETRETO-BICCHISANO (Corse du Sud)

Date de l'acte : 15 mai 2024

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI,
Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme
LUCCIONI, notaire associé », titulaire de l'Office Notarial de SARROLA CARCOPINO
(20167), Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

1°/ Monsieur Joseph Paris Dominique Antoine **PETRETO**, retraité, demeurant à PETRETO-BICCHISANO (20140) Petreto, village.
Né à PARIS (75011) le 26 mai 1934.
Veuf de Madame Réjane **TRAMONI** et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

2°/ Monsieur Antoine Joseph Michel **PETRETO**, retraité, demeurant à PETRETO-BICCHISANO (20140) Petreto, village.
Né à PETRETO-BICCHISANO (20140) le 15 septembre 1939.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Depuis décédé à AJACCIO (20000), le 9 juillet 2022.

3°/ Madame Marie Dominique Françoise **PETRETO**, retraitée, épouse de Monsieur Jean Marcel **PEUGEOT**, demeurant à VILLEPARISIS (77270) 35 avenue du Jura.
Née à PETRETO-BICCHISANO (20140) le 9 janvier 1943.
Mariée à la mairie de LEVALLOIS-PERRET (92300) le 13 juin 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Et portant sur les biens immobiliers suivants :

Sur le territoire de la commune de PETRETO-BICCHISANO (Corse-du-Sud), 20140 :

Diverses parcelles de terre cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	365	CHIOSTRI	00 ha 11 a 00 ca
A	366	CHIOSTRI	00 ha 24 a 50 ca
A	367	CHIOSTRI	00 ha 14 a 78 ca
A	368	CHIOSTRI	00 ha 72 a 00 ca
C	162	FIGARACCIA	00 ha 02 a 40 ca
D	48	FIGARETA	00 ha 00 a 50 ca
D	49	FIGARETA	00 ha 58 a 05 ca
D	50	FIGARETA	00 ha 36 a 00 ca
D	51	RUGGINACCIO	00 ha 15 a 30 ca
D	54	RUGGINACCIO	00 ha 52 a 70 ca
D	55	RUGGINACCIO	00 ha 43 a 10 ca

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière " .

Adresse mail de l'étude : jeanjerome.luccioni@notaires.fr

Pour Avis
Me Jean-Jérôme LUCCIONI